



AMERIQUE/HAITI - Urgence éducative : plus de 500.000 enfants privés d'école

Port-au-Prince (Agence Fides) – Plus de 500.000 enfants à Haïti restent privés d'école, le taux d'analphabétisme étant supérieur à 50% et le droit à l'instruction de fait nié à des milliers de familles. Tel est l'alarme lancée dans le cadre du colloque « Droit à l'éducation à Haïti : défis et horizons » qui a eu lieu ces jours derniers dans la capitale haïtienne, Port-au-Prince. L'événement a rassemblé des représentants des organisations de la société civile et des éducateurs haïtiens ainsi qu'une délégation internationale de la Campagne latino-américaine pour le Droit à l'étude (CLADE) comprenant des experts provenant de huit pays étrangers. Comme cela a été indiqué à l'Agence Fides, les participants ont lancé un débat et entrepris des visites sur le terrain afin de connaître l'état de l'instruction dans le pays, vérifiant directement le réel état d'urgence éducative dans lequel se trouve Haïti plus de deux ans après le séisme de 2010.

Un autre problème a été signalé dans ce cadre, à savoir le niveau de privatisation de l'instruction. Actuellement, 92% des écoles sont privées, soit le taux le plus élevé au monde. Cette réalité constitue un obstacle pour des milliers d'enfants attendu que les frais de scolarité demandés pour un élève, à savoir environ 70 dollars par an, représentent une dépense insoutenable pour la majeure partie des familles haïtiennes. Les participants ont également constaté les très mauvaises conditions des structures éducatives du pays, caractérisées par le surpeuplement avec le cas limite de 225 élèves dans une seule classe, rencontré dans une école rurale. En outre, les leçons sont données en français bien que la langue maternelle du pays soit le créole. Le document conclusif du Colloque, parvenu à l'Agence Fides, demande à l'Etat de se faire « garant du droit à l'instruction dans tout le pays », en promouvant une instruction publique, gratuite et de qualité surtout en ce qui concerne l'école primaire et ce sans aucune discrimination. (CE) (Agence Fides 09/06/2012)